

NBI ETRANGERS !

Par instruction du 9 mai 2025 relative aux modalités techniques de mise en œuvre de la réglementation applicable à la nouvelle bonification indiciaire au sein des préfectures, et plus particulièrement au sein des bureaux des étrangers des préfectures, le ministère informe les préfets des modifications en terme de distribution des points de NBI. Cette instruction indique clairement « Elle permet d'octroyer désormais des points de NBI, à enveloppe constante, aux agents de préfecture relevant de la mission étranger au sens large. ». Ces changements doivent être présentés lors des CSA locaux sur la répartition arrêtée au plan local de l'enveloppe de points NBI Etrangers.

Notre syndicat **FO PREF SMI** revendique régulièrement, depuis PPNG, l'attribution des points de NBI à l'ensemble des collègues affectés dans les services "Etrangers", du séjour, à l'éloignement mais également au contentieux et met en avant la particularité de l'accueil étranger dans les services naturalisations, qui n'a jamais réellement été prise en compte par l'administration.

Cette instruction met enfin un terme à ces différences de traitement entre collègues.

Toutefois, pour notre syndicat **FO PREF SMI**, cette instruction n'apporte rien de plus réellement dans les services... en effet, la quasi-totalité des préfectures a déjà attribué le peu de points de NBI Etrangers qui sont en leur possession. De plus, les services naturalisations étant dorénavant constitués en plate forme régionale, la préfecture de région ou de département n'est nullement dotée de points supplémentaires pour ces collègues des naturalisations.

Notre syndicat FO PREF SMI a encore dénoncé au CSA MI du 22 mai, un manque réel de moyens en points NBI ETRANGERS pour enfin doter chaque agent en poste dans les directions Etrangers , sur les plates formes de naturalisation et sans oublier les plates formes Main d'Oeuvre Etrangère.

**Pour nous, cette instruction, loin de la réalité de terrain, n'est nullement satisfaisante !!
le MI doit délivrer plus de points NBI pour la mission Etrangers mais aussi sur les autres missions de préfecture et SGCD !**

**LE VRAI SYNDICAT DES PREFS SGCD, SGAMI ET JA
FO-PREFECTURES@INTERIEUR.GOUV.FR**

